

Tendances et perspectives de la gérontocroissance urbaine

Le nombre des personnes âgées s'accroît fortement là où elles sont proportionnellement moins présentes

Gérard-François Dumont

Le vieillissement de la population sera une évolution majeure des premières décennies du XXI^e siècle dans de nombreux territoires, en France, en Europe mais aussi dans le monde¹. Mais si, dans l'hexagone, le vieillissement des territoires ruraux est souvent reconnu, on ne s'interroge guère sur la situation des territoires urbains. Et il est vrai que, lors de la dernière période intercensitaire 1990-1999, nombre d'entre eux ont enregistré un rajeunissement. Néanmoins, une analyse plus fine, prenant en compte ce que j'ai appelé le phénomène de « gérontocroissance »², c'est-à-dire d'augmentation des effectifs de personnes âgées, met en évidence une situation plus différenciée. Cette distinction entre vieillissement et gérontocroissance se révèle encore plus essentielle pour toute réflexion prospective sur les territoires. La gérontocroissance urbaine à venir pourrait être plus importante que celle des territoires ruraux, avec une géographie spécifique à l'intérieur même des aires urbaines.

Un rajeunissement des grandes communes urbaines

Dans les cinq communes les plus peuplées de France qu'on peut considérer globalement comme représentatives des centres des grandes aires urbaines, les disparités de vieillissement sont considérables. Selon les résultats de l'enquête de recensement 2004, portant sur la population des ménages, qui n'est guère inférieure à la population totale³, le rapport

de vieillissement, c'est-à-dire la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans est de 27 % à Nice, 23 % à Marseille, contre 18 % à Paris et Lyon et 17 % à Toulouse, pour une moyenne de 20,5 % pour la France métropolitaine.

Pour comprendre les écarts entre ces villes, l'examen du système migratoire et de l'histoire démographique des territoires est nécessaire. La jeunesse relative de Toulouse s'explique notamment par un essor démographique récent constitué d'immigrants jeunes résidant dans la commune même de Toulouse, d'autant que cette dernière compte une vaste superficie. En revanche, la commune de Nice demeure attirante pour des retraités, venus d'autres régions, qui apprécient d'y vivre. Quant aux retraités niçois, ils n'ont guère de propension à chercher ailleurs un havre pour leur retraite, contrairement aux retraités parisiens dont un nombre important quitte Paris lorsque l'obligation de résidence à proximité de l'emploi est levée. À Paris cette émigration de retraités, alors que la ville attire des jeunes, a même conduit, dans la dernière période intercensitaire, à une situation inverse de la tendance nationale : une diminution du vieillissement, avec un pourcentage de personnes âgées moins élevé en 1999 qu'en 1990. Mais le même phénomène se retrouve à Toulouse, dont le rapport de vieillissement est passé de 19,6 % en 1990 à 18,1 % en 1999, et également à Lyon ou à Nice. Comme, dans la même période, l'espérance de vie des personnes âgées s'est accrue, et la fécondité n'a guère changé, la seule explication tient à la composition par âge du mouvement migratoire qui a non seulement annulé l'effet longévité mais même rajeuni la population.

Un autre facteur d'explication de l'écart de vieillissement entre les cinq communes est le pourcentage d'étudiants. Il est très important à Paris, Lyon et Toulouse qui sont trois grandes villes universitaires, alors qu'il est faible à

1. Dumont G.-F., (2004), *Les populations du monde*, Paris, Éditions Armand Colin, deuxième édition.

2. Sachant que les mots relatifs à la vieillesse sont formés à partir du grec *gérôn* ou *gérontos*. Cf. Dumont G.-F., (mars 1993), « Le vieillissement, un phénomène social majeur », *Revue des deux mondes*.

3. D'une part, la collecte est échelonnée, de 2004 à 2008, dans le cas des *communautés* ; d'autre part, une collecte, pour les personnes sans-abri ou vivant en habitation mobile, est prévue en 2006

Marseille (du fait du partage de la fonction universitaire avec Aix, cette dernière ville devrait être le territoire qui vieillira le moins d'ici 2030 en Provence-Alpes-Côte-d'Azur d'après l'Insee) et à Nice (université ayant un nombre relatif d'étudiants limité compte tenu du peuplement de l'agglomération).

Une évolution plus différenciée en matière de gérontocroissance

Mais la gestion des collectivités territoriales se fonde moins sur des pourcentages que sur des effectifs et des flux de population. Pour l'action en faveur des personnes âgées, il importe davantage de considérer le nombre de personnes âgées que le rapport de vieillissement. Il faut donc s'intéresser à l'évolution du nombre des personnes âgées, qui correspond à ce que j'appelle la « gérontocroissance » lorsque ce nombre est en augmentation, et à la « gérontodécroissance » lorsqu'il est en diminution. Pour Paris, le nombre de personnes de plus de 60 ans a nettement diminué entre 1990 et 1999, beaucoup plus, en proportion, que la baisse de la population totale, notamment sans l'effet des départs de retraités. *Ceteris paribus*, les budgets et les actions concernant les personnes âgées ont donc subi une diminution en 2005 (-5 %), alors qu'ils avaient augmenté en 2004 (+14 %).

En revanche, la situation de Marseille entre 1990 et 1999 est atypique parmi les cinq communes, d'abord en ce qui concerne le rapport de vieillissement : contrairement aux autres qui rajeunissent, la ville ne vieillit ni ne rajeunit : la proportion des plus de 60 ans y demeure à 23,3 % de la population. Quant aux effectifs des plus de 60 ans, ils passent de 186 920 en 1990 à 186 105 en 1999, soit une très faible gérontodécroissance, ce qui implique un maintien des services sans plus. En revanche, Marseille connaît une forte gérontocroissance des 75 ans ou plus, passant de 67 715 en 1990 à 73 036 en 1999. Une stabilité dans le vieillissement peut donc s'accompagner d'une gérontocroissance des 75 ans ou plus, notamment en raison de la hausse de la longévité.

Troisième commune française pour la population, Lyon compte 445 452 habitants au recensement de 1999. Sa population rajeunit, la part des 60 ans ou plus dans la population totale passant de 21,5 % en 1990 à 19,4 % en 1999. Un tel rajeunissement s'explique par des échanges migratoires qui voient l'arrivée de jeunes, puisque la population n'était que de 415 497 au recensement de 1990. La baisse du taux de mortalité et la hausse du taux de natalité, pendant la période 1990-1999, avec un solde migratoire positif qui contraste avec le solde migratoire négatif des deux précédentes périodes intercensitaires 1975-1982 et 1982-1990, sont bien conformes avec cette logique de rajeunissement sous l'effet de la composition par âge des flux migratoires. Pendant la même période, la commune de Lyon connaît une gérontodécroissance des plus de 60 ans, qui passent de 89 298 personnes en

1990 à 86 251 en 1999. En revanche, on constate une très légère gérontocroissance des plus de 75 ans, ces derniers passant de 35 328 en 1990 à 35 489 en 1999.

Un contraste accusé des évolutions relatives se constate à Toulouse, dont la population a rajeuni entre 1990 et 1999. Or à rebours de ce rajeunissement, il y a une gérontocroissance des plus de 60 ans, certes faible, avec 70 210 personnes âgées en 1990 et 70 778 en 1999. On pourrait en déduire des besoins identiques d'offre de services pour les personnes âgées entre les deux dates, mais la gérontocroissance des 75 ans ou plus, c'est-à-dire des âges où les besoins de services spécifiques sont potentiellement plus importants, est particulièrement élevée.

Un vieillissement plus rural, une gérontocroissance plus urbaine

Le niveau futur de vieillissement d'une population dépend de quatre facteurs : l'évolution de la fécondité, celle de l'espérance de vie des personnes âgées, la composition par âge des flux migratoires et les héritages démographiques. En revanche, la gérontocroissance des prochaines décennies ne dépend que des trois derniers facteurs, puisqu'elle ne dépend pas de l'évolution de la fécondité, difficilement prévisible, mais seulement de l'âge des personnes déjà nées. Il est donc plus aisé, sauf événement structurel majeur, de tracer des perspectives de gérontocroissance que de vieillissement.

Certes, les deux phénomènes, vieillissement de la population et gérontocroissance, constituent une évolution démographique majeure en France et en Europe. La montée en âge des classes d'âges issues du renouveau démographique des Trente glorieuses, conjuguée à l'allongement de la durée de vie aux âges avancés et à une fécondité en dessous du seuil de remplacement (1,9 enfant par femme au lieu de 2,1 enfants par femme à 40 ans) depuis 1974, annonce un déséquilibre croissant des structures par âge. Le vieillissement qui en résulte, une hausse de la proportion des individus âgés au sein de la population totale, a déjà suscité diverses interrogations quant à l'avenir des grands équilibres nationaux, au financement des retraites ou à l'accroissement des dépenses de santé. Or il importe aussi de prendre en compte sa dimension territoriale. Trop souvent, comme la population des départements ruraux est plus vieillie que celle des départements urbains⁴ et que les grandes villes sont attirantes pour les jeunes, on se contente de penser que la population urbaine est jeune et, donc, que les villes ne sont guère concernées par les changements dans la répartition par âge des habitants. Ce n'est qu'en partie vrai pour le vieillisse-

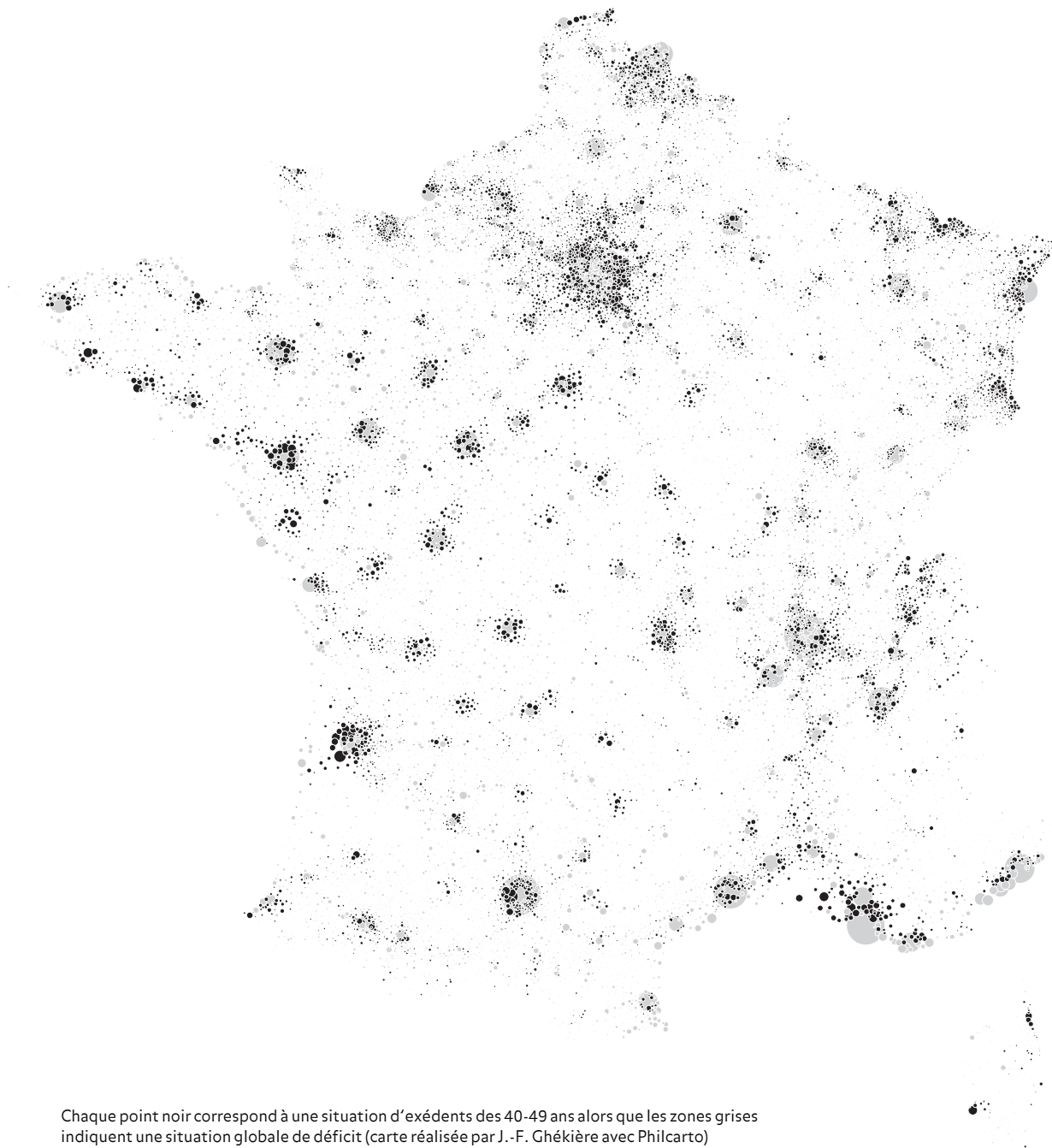
4. Dumont G.-F., Wackermann G., *Géographie de la France*, Paris, Éditions Ellipses, 2002 ; *Population & Avenir*, n° 674 bis, septembre-octobre 2005.

ment, et c'est encore plus faux au regard du phénomène de gérontocroissance.

L'idée générale selon laquelle les territoires urbains seraient nécessairement plus jeunes, est inexacte ; les situations sont très contrastées selon les villes. Dans les communes périurbaines, on constate aussi une grande diversité des rythmes de vieillissement et de gérontocroissance selon telle ou telle commune urbaine ou même selon tel ou tel quartier d'une même commune urbaine.

La période intercensitaire 1990-1999 livre un autre

élément : une gérontocroissance souvent plus forte dans les grandes villes françaises que dans l'espace à dominante rurale. L'évolution des effectifs de plus de 60 ans entre 1990 et 1999 distingue le sud-ouest de la France, certes relativement très vieilli, mais avec une faible gérontocroissance, due d'ailleurs à des effectifs peu nombreux, et une France jeune et urbaine, qui, hormis certaines communes comme Paris, Lyon ou Nice en gérontodécroissance, enregistre les plus fortes gérontocroissances⁵. Dans le cas extrême, on peut trouver des zones rurales, comme le département de la Creuse, dont la popu-



Communes où les personnes âgées de 40-49 ans sont plus nombreuses que dans la population totale

lation vieillit entre 1990 et 1999, ce qui le maintient au rang de département le plus vieilli de France au tournant du XXI^e siècle, et qui pourtant enregistre, en même temps, une gérontodécroissance. Autrement dit, les dernières données intercensitaires montrent que la gérontocroissance est plutôt urbaine et le vieillissement rural, car 85 % de la population habite dans les villes et 15 % à la campagne.

L'arrivée à l'âge de la retraite des classes d'âges issues du renouveau démographique devrait accentuer la gérontocroissance de l'ensemble de la population de la France. Selon les projections moyennes, la population âgée de 60 ans ou plus passerait de 12,12 millions d'individus en 2000 à 17,13 millions en 2020, puis 21,75 millions en 2041, soit un doublement en 41 ans. La population des 75 ans ou plus pourrait augmenter plus rapidement, passant de 4,24 millions en 2000 à 8,38 en 2030, soit un doublement en 30 ans. Enfin, celle des 85 ans ou plus pourrait quadrupler en 41 ans, passant de 1,2 million en 2000 à environ 4 en 2041. Or ce potentiel de gérontocroissance et donc cette demande de services et de soins, se trouvent essentiellement dans les territoires urbains.

Une géographie urbaine de la gérontocroissance

Même si les migrations de retraités ont d'importantes conséquences sur le peuplement des territoires, elles ne concernent qu'une minorité de retraités, et la grande majorité d'entre eux vieillissent là où ils résident pendant leur période d'activité. Les gérontocroissances des années 2010, 2020 et suivantes seront donc les plus marquantes là où habitent dans les années 2000 les quinquagénaires et les quadragénaires. Or ils résident préférentiellement dans les zones urbaines et souvent dans les communes périphériques. En moyenne, les quinquagénaires se localisent davantage dans les communes périurbaines, c'est-à-dire en continuité de cadre bâti avec les centres-villes, et un certain nombre de quadragénaires en zone périphérique au-delà de l'agglomération, mais intégrée à l'aire urbaine, dans les espaces que j'appelle de « paraurbanisation »⁶, c'est-à-dire ruraux dans leur morphologie, mais urbains par l'importance des actifs occupés qui les quittent chaque jour pour occuper un emploi urbain. Si donc la propension à migrer des populations âgées demeure limitée (en chiffres relatifs pour les territoires urbains de départ, mais pouvant entraîner des chiffres relatifs élevés pour les territoires ruraux d'arrivée), les premières décennies du XXI^e siècle se caractériseront par une forte gérontocroissance urbaine, susceptible de concerner d'abord plutôt des territoires de périurbanisation, puis des territoires de paraurbanisation. Cette gérontocroissance pourrait également concerner les

centres-villes, soit parce que les personnes arrivées à l'âge de la retraite choisiraient d'y demeurer, soit parce que des retraités des territoires paraurbains éprouveraient le besoin de se rapprocher de territoires offrant davantage de services sanitaires, culturels, commerciaux... Les territoires urbains disposent donc d'un fort potentiel de gérontocroissance, alors que celui des territoires ruraux est faible, même s'ils bénéficient de l'arrivée de retraités l'augmentant.

La gérontocroissance urbaine appelle de multiples adaptations

La gérontocroissance nécessite de nombreux changements, dont deux peuvent être ici précisés. Il y a d'abord la question de l'adaptation des logements au vieillissement individuel, sachant que les logements construits dans les communes périurbaines ou paraurbaines ont été conçus pour de jeunes ménages.

Se pose aussi la question des transports urbains. Ces derniers sont actuellement organisés en fonction de la population active, permettant notamment des liaisons entre les territoires résidentiels des communes périurbaines et les pôles d'emploi considérés comme essentiellement centraux, selon une logique radiale. Or la gérontocroissance des communes périurbaines appelle une réorganisation des transports urbains, avec le développement des relations entre les territoires résidentiels et les zones commerciales ou les espaces de loisirs.

Quant aux communes paraurbaines, elles sont conçues pour des populations jeunes et mobiles, sur un principe de segmentation de l'espace entre des espaces résidentiels, des espaces commerciaux, des zones d'activité ou encore des espaces de loisirs, et un large recours, souvent quotidien, à l'automobile. Or, la vue et les réflexes, qui s'amenuisent avec l'avancée en âge, ont tendance à limiter l'usage de l'automobile, ce qui peut développer un sentiment de dépendance, tout particulièrement dans les territoires paraurbanisés. La gérontocroissance nécessite donc d'adapter les territoires urbains.

Biographie

GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT est professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne et président du conseil éditorial de la revue *Population et Avenir*.
gerard-francois.dumont@paris4.sorbonne.fr

5. Cf. Dumont G.-F. *et alii*, (2006), *Les territoires face au vieillissement*, Paris, Ellipses.

6. Cf. par exemple *Dictionnaire de Géographie*, Paris, Ellipses, 2005.